

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL549

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 20

A l'alinéa 3, substituer aux mots :

« via le »,

les mots :

« par l'intermédiaire du »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.